

PARTICULIERS

Tarifs des principaux
services et opérations
de votre Banque

au 1^{er} janvier 2009

Tarifs en Euros, exprimés taxes
incluses lorsque celles-ci sont dues.



BANQUE POPULAIRE
DES ALPES



*Chère Cliente, Cher Client,
Cher Sociétaire,*

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouvelle plaquette tarifaire 2009. Parce que votre confiance et votre fidélité méritent toute notre attention, nous avons souhaité vous apporter une information claire et détaillée de nos principaux services et opérations bancaires.

Vous trouverez dans le présent document de nombreux conseils et explications sur nos prix. En effet, il nous est apparu essentiel de vous donner les moyens d'apprécier notre volonté de transparence.

Il figure également les dispositions tarifaires prises par votre Banque dans le cadre de la réglementation sur les incidents de paiements, en vigueur depuis le 16 mai 2008. Une date importante pour le Groupe Banque Populaire qui entend ainsi exprimer pleinement ses valeurs de solidarité, de coopération et son engagement citoyen sur son territoire.

Votre Banque Populaire reste en effet très attentive à l'accompagnement des personnes fragilisées par un accident de la vie. Une attention toute particulière leur est réservée par l'ensemble de nos conseillers.

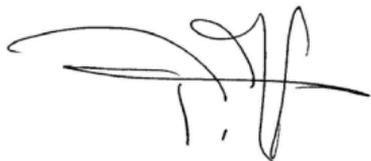
Le Groupe Banque Populaire a toujours privilégié la valeur du contact humain et un ancrage régional fort, votre Banque s'engage chaque jour auprès de ses clients dans une démarche citoyenne d'aide à la création d'entreprise, de solidarité active sur le terrain et d'implication en faveur de l'environnement.

Votre Conseiller reste à votre entière disposition pour vous écouter et vous accompagner dans tous vos projets.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.

Très sincèrement

*Jean-Christophe Maratra,
Directeur du Développement*



Sommaire

Pages

	Suivre le fonctionnement de votre compte	2
	Vos opérations courantes Vos opérations exceptionnelles Les dates de valeur Le Droit au Compte Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus	
	Utiliser vos moyens de paiement	4
	Choisir votre carte bancaire Les services liés à votre carte Retirer des espèces en France Le prélèvement sur votre compte Emettre ou recevoir un virement Utiliser un chéquier Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque Les incidents ponctuels de paiement	
	Accéder à votre banque à distance	8
	Par Internet Par mail Par téléphone Par SMS Par Minitel	
	Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins	9
	Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine	10
	Bénéficier d'une épargne disponible Epargner en vue d'un projet immobilier Epargner pour vos enfants Dynamiser votre épargne Gérer votre portefeuille boursier Autres produits et services Gérer votre patrimoine financier	
	Financer vos projets	12
	Vos projets immobiliers Vos projets personnels Les offres de financement dédiées aux jeunes L'offre de crédit renouvelable CREODIS Les assurances Les garanties Remboursements par anticipation Autres prestations Incidents sur prêts non professionnels, octroyés par la Banque Populaire des Alpes	
	Protéger votre famille et vos biens	14
	Votre assurance personnelle Protéger vos enfants Assurer vos biens Assurer l'avenir de vos proches Location de coffres Successions	
	Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger	16
	Vos opérations de change Vos opérations par carte bancaire Vos paiements vers l'étranger Vos règlements en provenance de l'étranger Autres prestations	
	Vos tarifs d'un seul coup d'œil	18



Suivre le fonctionne de

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Vos opérations courantes

■ Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte		Gratuite
■ Délivrance d'un RIB ou IBAN		Gratuite
■ Enregistrement d'un changement d'adresse		Gratuit
■ Relevé de compte :		
■ mensuel		Gratuit
■ par quinzaine	par mois	1,53 €
■ hebdomadaire	par mois	6,50 €
■ journalier	par mois	15,30 €
■ décadaire	par mois	2,49 €
■ Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire		Gratuite
■ Frais de recherche de document	le 1 ^{er} document	19,00 €
	+ 2,50 € par document supplémentaire	
■ Duplicata extrait de compte	par extrait	6,43 €
■ Relevé mensuel trié		Gratuit
■ Frais d'édition d'échelles papier	par édition	13,26 €
■ Courrier conservé à l'agence	forfait annuel	55,77 €

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention de Compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre agence et de votre conseiller. Vous retrouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque : www.alpes.banquepopulaire.fr.

Vos opérations exceptionnelles

■ Clôture de compte sans transfert :		
■ Compte de chèque et livret, hors épargne logement		Gratuite
■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire		Gratuit
■ Transfert de compte vers un autre établissement financier :		
■ Par compte		79,05 €
■ Transfert de PEP Monétaire		
	1,02 % du capital avec un minimum de	102,00 €
■ Transfert de portefeuille titres (hors Groupe Banque Populaire)		
■ Par ligne		12,50 €
■ Minimum		83,00 €

Aide au changement de domiciliation : n'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

ment votre compte

- Frais de gestion annuels sur compte créditeur sans mouvement par an 61,20 €

Ces frais sont prélevés si votre compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 18 mois consécutifs.

Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

- Versement ou retrait d'espèces au guichet Jour
- Remise de chèques date de l'opération* + 3 jours ouvrés
- Chèque émis date de l'opération* - 1 jour calendaire**
- Réception et émission d'un virement Jour

* Date de l'opération = date de remise

** Si le chèque est encaissé par un client Banque Populaire des Alpes, la date de remise à l'encaissement = date de débit.

Le Droit au Compte

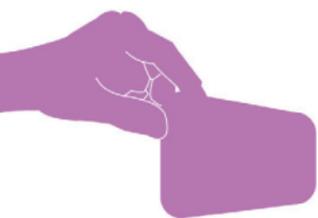
Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

- Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :
 - L'ouverture et la fermeture du compte Gratuites
 - Relevés mensuels Gratuits
 - Mise à disposition de RIB Gratuite
 - Versements et retraits d'espèces Gratuits
 - Remises de chèques Gratuites
 - Paiements par prélèvement / TIP / virement Gratuits
 - Carte électron Gratuite
 - La consultation du compte à distance : Cyberplus Particuliers Gratuite
 - 2 formules de chèque de banque par mois Gratuites

Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

- Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert 26,80 €
- Découvert du compte non convenu :
Intérêts débiteurs : taux nominal annuel d'intérêts débiteurs susceptible de variation en fonction du taux d'usure (au 1^{er} juillet 2008 : 20,51%)
- Commission **trimestrielle** de gestion de compte 6,76 €
- Commission de dépassement de l'autorisation du découvert autorisé + 2% du taux convenu

Une certaine souplesse de gestion peut vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.



Utiliser vos moyens

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Choisir votre carte bancaire

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué le 10 de chaque mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 jours/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition.

Carte de retrait (cotisation annuelle)

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans) 21,00 €
- Carte Point Argent 13,00 €

Carte de paiement (cotisation annuelle)

Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte (hors Carte Bleue Nationale).

- Porte monnaie électronique Monéo Gratuit
- Carte Visa Electron 29,00 €
- Carte BUDJ (12-17 ans) nouveau 30,00 €
- Carte Bleue Nationale (uniquement en renouvellement) 41,00 €
- Carte Internationale (Visa ou Mastercard) 40,00 €
- Carte Visa Premier 119,00 €
- Carte Visa Infinite 298,00 €
- E-Carte Bleue 1,00 €

Les services liés à votre carte

- Assurance perte et vol des moyens de paiement (SECURIPLUS)
 - 1 titulaire par an 27,00 €
 - 2 titulaires par an 40,80 €

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur. Pour faire opposition, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 jours/7, 24h/24).

- Réédition du code confidentiel 6,24 €
- Refabrication de carte en urgence (72h) 25,00 €
- Recherche facturette émise en France par facturette 10,20 €
- Recherche facturette émise à l'étranger par facturette 20,40 €
- Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par CB (2 mois maximum) 16,32 €
- Frais d'opposition sur carte par le porteur pour perte ou vol 24,00 €

de paiement

Retirer des espèces en France

■ Retrait d'espèces à un Distributeur du Groupe Banque Populaire ou du réseau Point Argent	Gratuit
■ Retrait d'espèces à un Distributeur d'un autre établissement bancaire	
■ A compter du 1 ^{er} retrait dans le mois pour une carte Visa Electron, BUDJ	1,00 €
■ A compter du 5 ^{ème} retrait dans le mois pour une carte Visa Internationale, Mastercard et Cirrus	1,00 €
■ Retraits pour une carte Visa Premier ou une carte Visa Infinite	Gratuits

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire et Point Argent.

■ Retrait d'espèces au Guichet de votre agence (sans émission de chèque)	Gratuit
■ Mise à disposition de fonds dans une agence du réseau Banque Populaire	17,03 €

Le prélèvement sur votre compte

■ Frais de mise en place d'un avis de prélèvement	Gratuits
■ Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP	12,00 €
	+ frais semestriels 12,00 €

Emettre ou recevoir un virement

■ Virement occasionnel ou permanent reçu	Gratuit
■ Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte Banque Populaire des Alpes	Gratuit
■ Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement (E.E.E.) * :	
■ En euros, au guichet de votre agence	3,40 €
■ Par Cyberplus Particuliers ou Minitel ⁽¹⁾	Gratuit ⁽²⁾
■ Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement (E.E.E.) * :	
■ Frais de mise en place d'un virement permanent ⁽³⁾	Gratuits
■ Coût par virement effectué	
■ En euros, au guichet de votre agence	1,25 €
■ Par Cyberplus Particuliers ⁽¹⁾	Gratuit ⁽²⁾

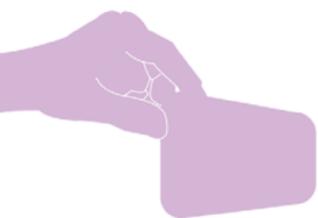
* Espace Economique Européen =
Pays de L'union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein.

(1) Services disponibles au 01/01/2009 uniquement pour les virements vers les comptes d'établissements situés en France.

(2) Hors coût d'accès Internet ou de la communication téléphonique.

(3) Cyberplus Particuliers disponible au 01/01/2009 uniquement pour les virements vers des comptes d'établissements situés en France.

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Internet ou par Minitel.



Utiliser vos moyens

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Utiliser un chéquier

■ Dépôt d'un chèque sur votre compte	Gratuit
■ Paiement par chèque	Gratuit
■ Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
■ Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple	
■ chéquier 25 ou 30 formules	par chéquier 5,15 €
■ chéquier 50 formules	par chéquier 6,40 €
■ Chèque de banque	12,00 €
■ Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	12,00 €
	+ frais semestriels 12,00 €

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision* (au titre de la loi MURCEF sur l'absence de provision lors de la présentation d'un chèque de paiement)	11,00 €
* perçus uniquement si le chèque est payé.	
■ Forfait de frais par chèque pour défaut de provision	
■ Pour un chèque inférieur ou égal à 50€	30,00 €
■ Pour un chèque supérieur à 50€	50,00 €

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : les frais de rejet, de constitution de dossier, d'envoi de la lettre d'injonction, d'envoi de la lettre d'information préalable pour chèque sans provision, de certificat de non-paiement éventuellement demandé par le bénéficiaire du chèque impayé, des frais temporaires de gestion d'un compte en anomalie.

■ Chèque émis en période d'interdiction bancaire	37,00 €
■ Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour motif autre que sans provision	8,00 €
■ Frais de lettre de relance sur compte débiteur	Gratuits

de paiement

Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque

■ Offre Baséo Banque Populaire par mois 3,54 €

Offre destinée aux clients ne disposant pas de la faculté d'émettre des chèques et comprenant : une carte Visa Electron à autorisation systématique, 2 virements occasionnels/mois (facturation habituelle au-delà), 2 virements permanents/mois (facturation habituelle au-delà), 1 chèque de Banque/an et Cyberplus* (*Hors coût d'accès Internet)

Les incidents ponctuels de paiement

■ Découvert de compte non convenu :	
■ Intérêts débiteurs : Taux nominal d'intérêts débiteurs susceptible de variation en fonction du taux de l'usure	au 1 ^{er} juillet 2008 20,51 %
■ Commission d'intervention ou « pré-décision »*	8,30 €
■ Nombre maximum d'écritures facturées mensuellement	27
■ Soit un maximum de	224,10 €
* Ecritures payées en dépassement ou en absence d'autorisation	

Cette commission est la contrepartie du temps passé par le conseiller de clientèle, à l'analyse du compte et de la situation du client avant de décider de payer ou non, une opération se présentant sur un compte insuffisamment provisionné. Afin d'éviter ces frais, veillez à garder votre compte en position créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. A défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre conseiller.

■ Frais d'opposition carte par la banque (déclaration abusive CB : déclaration BDF)	46,00 €
■ Rejet d'un prélèvement* ou d'un TIP pour défaut de provision	
■ montant inférieur à 20 € Montant du prélèvement* ou du TIP impayé	
■ montant supérieur ou égal à 20 €	20,00 €
* hors prélèvement d'échéance de prêt Banque Populaire des Alpes.	
■ Forfait de rejet d'une échéance de prêt immobilier ou à la consommation	20,00 €
Ce forfait comprend les frais de représentation, de mise en attente de règlement, de mise en impayé au remboursement, de régularisation	
■ Rejet de virement émis	
■ montant inférieur à 20 €	Montant réel de l'opération
■ montant égal ou supérieur à 20 €	20,00 €
■ Frais par Saisie Attribution	87,00 €
■ Frais par Opposition Administrative	maximum 10% du montant dû
■ Frais par Avis à Tiers Détenteur	87,00 €



Accéder à votre banque à distance

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Frais d'abonnement MENSUELS et frais d'utilisation des services

Par Internet

■ Cyberplus Particuliers avec LineBourse	2,50 € ⁽¹⁾
■ Abonnement pour les clients Sociétaires	Gratuit ⁽¹⁾
■ Abonnement pour les étudiants affiliés à La Mutuelle Des Etudiants et pour les apprentis	Gratuit ⁽¹⁾
■ Abonnement inclus dans toutes les conventions de relation	Gratuit ⁽¹⁾

Gérez vos comptes et passez vos ordres de bourse avec LineBourse (les tarifs sont consultables en page 10, rubrique internet).

Par mail

■ Réception hebdomadaire de mail	1,00 € ⁽¹⁾
■ Réception quotidienne de mail	3,00 € ⁽¹⁾

Recevez des informations sur vos comptes par mail.

Par Téléphone

■ Alodis Plus :	
■ Accéder à un serveur vocal au 0 892 890 038	sans abonnement
0,34 € TTC/minute	
■ Centre d'informations Alodis	
■ Appeler un Conseiller au 0 820 870 870	sans abonnement
0,12 € TTC/minute	

Gérez vos comptes, passez vos ordres de bourse avec Alodis Plus (serveur vocal interactif) et entrez en relation avec un conseiller.

Par SMS

■ Moviplus	
■ Réception hebdomadaire de SMS	1,00 € ⁽²⁾
■ Réception quotidienne de SMS	3,00 € ⁽²⁾

Recevez des informations sur vos comptes par SMS sur votre téléphone portable.

■ SMS+ 6 11 10	
■ Coût du SMS :	sans abonnement
0,35 € TTC/envoi + prix d'un SMS	

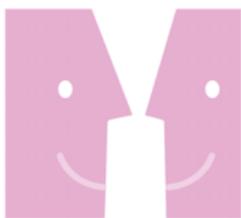
Recevez, à la demande, des informations sur vos comptes par SMS sur votre téléphone portable.

Par Minitel

■ 3615 Gesplus	Gratuit ⁽²⁾
----------------	------------------------

⁽¹⁾ hors coût d'accès à Internet

⁽²⁾ hors coût de la communication téléphonique



Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits, à l'unité. Le prix de la convention (cotisation mensuelle) dépend du type de carte choisi et des produits qui la composent.

Contenu de base de votre convention

	BUDJ (12-17 ans)	Convention Horizon (16-25 ans)	Convention Jeunes actifs (18-28 ans)	Convention Equipage Classique	Convention Equipage Premium	Convention Equipage Plénitude
■ Moyens de Paiement - Cartes Bancaires						
■ Carte BUDJ	X					
■ Carte Visa Internationale		X	X	X		X
■ Carte Visa Premier					X	
■ Assurances de vos moyens de paiement						
■ Sécuriplus		X	X	X	X	X
■ Banque à distance - suivi du compte						
■ Cyberplus Particuliers	X	X	X	X	X	X
■ Alodis Plus	X	X	X	X	X	X
■ Carnet de bord					X	X
■ Informations						
■ BP Infos Juridique			X	X	X	X
■ Découvert						
■ Découvert autorisé				X	X	
■ Franchise de perception des agios		X	X	X	X	X
■ Prévoyance						
■ Fructi-facilités				X	X	
■ Epargne						
■ Livret d'épargne	X	X	X			
■ COUT MENSUEL DE LA CONVENTION						
A TITRE INDICATIF (hors option)	1,25€	2,83€	4,01€	7,50€	13,42€	5,34€
■ Produits et services optionnels						
■ 2 ^{ème} Carte Visa Internationale à 1 Euro sur un même compte			X	X	X	X
■ Sécuriplus	X					
■ Carte Visa Electron		X				
■ Sécuriplus 2 assurés			X	X	X	X
■ E-carte bleue		X	X	X	X	X
■ Fructi Budget				X	X	
■ Carte Visa Infinite					X	
■ Découvert autorisé		X	X			X



Choisir une solution et gérer

Bénéficiaire d'une épargne disponible

■ Labellisés Développement Durable	nous consulter nous consulter nous consulter nous consulter nous consulter nous consulter
■ Livret Développement Durable (ex. CODEVI)	
■ Codevair	
■ Livret A (à compter du 01/01/2009)	
■ Livret d'Épargne Populaire	
■ Compte sur Livret	
■ Livret Jeunes talents	
■ Livret Fidélis (réservé aux sociétaires détenteurs d'un minimum de 5 parts)	nous consulter

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

Épargner en vue d'un projet immobilier

■ Plan Epargne Logement	nous consulter
■ Compte Epargne Logement	nous consulter

Epargner pour vos enfants

■ Livret Premier Pas (0/12 ans)	nous consulter
■ Livret Jeunes (12/25 ans)	nous consulter

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Gérer votre portefeuille boursier

Ordres de Bourse Euronext Paris

Montant des ordres passés par Internet	Commission Proportionnelle ⁽¹⁾	Minimum de perception ⁽¹⁾
Tranche de 0 à 1500 euros inclus	0 %	9,15 €
Tranche de 1501 à 10 000 euros inclus	0,51 %	9,15 €
Tranche de 10 001 à 40 000 euros inclus	0,46 %	-
Au-delà de 40 000 euros	0,41 %	-

Montant des ordres passés en agences	Commission Proportionnelle ⁽²⁾	Minimum de perception
Tranche de 0 à 1500 euros inclus	0 %	19,48 €
Tranche de 1501 à 10 000 euros inclus	1,10 %	19,48 €
Tranche de 10 001 à 40 000 euros inclus	1,07 %	-
Au-delà de 40 000 euros	1,04 %	-

(1) s'applique sur le montant brut de la négociation.
Hors coût d'accès Internet.

(2) s'applique sur le montant brut de la négociation.

d'épargne votre patrimoine

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- Commission pour un ordre avec Service de Règlement et de livraison Différés (SRD) 0,60% du montant brut négocié
- Frais par lettre de relance pour couverture insuffisante opération SRD 15,20 €
- Ordre de Bourse non exécuté 2,80 €
- Droits de Garde : commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille

Droits de garde - Perception annuelle

Tranche de valeur par compte titres ou PEA	Commission Proportionnelle	Minimum de perception
Tranche de 0 à 10 000 euros inclus	0,24 %	57,71 €
Tranche de 10 001 à 20 000 euros inclus	0,23 %	57,71 €
Tranche de 20 001 à 50 000 euros inclus	0,22 %	57,71 €
Au-delà de 50 000 euros	0,21 %	-

Si détention de titres étrangers dans le portefeuille

forfait de

40,00 €*

* En supplément de la facturation de la commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille

Droits de garde sur valeurs Groupe Banque Populaire

Gratuits

Autres produits et services

- Crescendo (abonnement annuel) 10,75 €

Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie : lorsque le solde de votre compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix.

- Hisséo Vie : abonnement gratuit hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un contrat assurance vie
- Hisséo : abonnement gratuit hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un portefeuille titres ou d'un PEA

Gérer votre patrimoine financier

- Bilan Patrimonial 800,00 €
- Gestion sous mandat personnalisée nous consulter
- Mandat d'arbitrage sur contrat d'assurance vie multi-supports nous consulter



Financer vos projets

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Vos projets immobiliers

■ Prêt Épargne Logement (frais de dossier)	Gratuits
■ taux	Nous consulter
■ Prêt à Taux Zéro (frais de dossier)	Gratuits
■ Autres types de prêts immobiliers :	
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt	1,00%
■ minimum	230,00 €
■ maximum	1 200,00 €
■ taux	Nous consulter
■ Prêts immobiliers Clients CASDEN ou ACEF :	
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt	1,00%
■ minimum	175,00 €
■ maximum	700,00 €
■ taux	Nous consulter

Vos projets personnels

■ Prêt personnel Automobile ou Consommation	
Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt	1,00%
■ minimum	60,00 €
■ maximum	155,00 €
■ taux	Nous consulter

Pour l'achat d'une voiture neuve, vous empruntez 12 000 €⁽¹⁾ au TEG annuel fixe de 6,81 %, hors assurance facultative. Vous rembourserez en 48 mensualités de 282,37 €. Le coût total de votre crédit (hors assurance) s'élève à 13 673,76 €, dont 120,00 € de frais de dossier.

Les offres de financement dédiées aux Jeunes

■ Prêts personnels	
■ Prêt Etudiant	■ taux
	■ montant maxi
	■ durée : de 12 à 48 mois + de 12 à 48 mois de franchise totale ou partielle
	■ frais de dossier
	Nous consulter
	15 000 €
■ Prêt Apprentis	■ taux
	■ montant maxi
	■ durée : de 12 à 60 mois + de 12 à 48 mois de franchise totale ou partielle
	■ frais de dossier
	Nous consulter
	15 000 €
■ Prêt immobilier	
■ Prêt Primo accédant "Jeunes actifs"	
	■ taux
	■ durée : de 12 à 300 mois
	■ frais de dossier
	Nous consulter
	Gratuits

Vous empruntez 4 000 €⁽¹⁾ sur 24 mois au TEG annuel fixe de 4,07%, hors assurance facultative. Vous rembourserez en 24 mensualités de 173,70 €. Le coût total de votre crédit (hors assurance) s'élève à 4 168,80 €. Les frais de dossier sont offerts.

nouveau

L'offre de crédit renouvelable CREODIS

■ Cotisation carte de crédit renouvelable CREODIS	par an	17,00 €
■ Les services liés à la carte		
■ refabrication		8,00 €
■ réédition du code confidentiel		6,00 €
■ mise en opposition pour perte ou vol		13,00 €
■ mise en opposition pour usage abusif		32,00 €
■ commission de paiement étranger*	2,50 % de la transaction	
■ commission de retrait à l'étranger*	2,50 % du retrait + 2,00 € par retrait	

* Opération réalisée dans un pays situé hors E.E.E.

Les assurances

Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré et de la durée du crédit : nous consulter.

Les garanties

■ Frais de gage sur véhicule (+ frais administratifs règlementaires si nécessaire)	127,50 €
■ Frais sur gage sur autre bien mobilier (+ frais administratifs règlementaires si nécessaire)	317,22 €
■ Nantissement de compte	127,50 €
■ Hypothèque (fluvial, maritime et aérienne)	244,80 €
■ Délégation sur produits assurance vie capitalisation	152,49 €
■ Gage de compte d'instruments financiers	127,50 €
■ Frais sur mainlevée de garantie :	
■ De caution personnelle et solidaire	44,00 €
■ De garantie hypothécaire	104,04 €
■ De gage sur véhicule	52,02 €
■ Sur autre garantie	104,04 €
■ Délégation assurance prévoyance (sauf cas de refus par l'assurance Banque Populaire)	326,40 €

Remboursements par anticipation

■ Remboursement d'un prêt personnel souscrit après le 02/01/90 et < à 21,5 K€ et d'une durée initiale <= à 7 ans (L311-29 du Code de la Consommation)	Gratuit
■ Remboursement d'un prêt personnel > à 21,5 K€ ou d'une durée > à 7 ans	3,00 % du capital restant dû
■ Remboursement d'un prêt immobilier	6 mois d'intérêts plafonnés à 3,00 % du capital restant dû

Autres prestations

■ Duplicata du tableau d'amortissement	15,30 €
■ Information caution (annuelle hors prêt étudiant)	15,30 €
■ Attestation sur prêt (CAF, prêt conventionné)	15,30 €
■ Acte de caution de loyer et divers	42,84 €
■ Acte de caution LMDE (La Mutuelle Des Etudiants)	30,00 €

Les incidents sur prêts non professionnels, octroyés par la Banque Populaire des Alpes

■ Forfait de rejet d'une échéance de prêt immobilier ou à la consommation Ce forfait comprend les frais de représentation de mise en attente de règlement, de mise en impayé au remboursement, de régularisation	20,00 €
■ Intérêts de retard sur échéance de prêt régularisée	taux du prêt majoré de 3 points



Protéger votre famille

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Votre assurance personnelle

■ MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

nous consulter pour un devis personnalisé

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

■ Autonomis

nous consulter pour un devis personnalisé

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Protéger vos enfants

■ Assur - BP Enfant

nous consulter pour un devis personnalisé

Assurer vos biens

■ Assur BP - Auto

nous consulter pour un devis personnalisé

■ Assur BP - Habitat

nous consulter pour un devis personnalisé

■ Assur BP - Horizon

nous consulter pour un devis personnalisé

Assur BP - Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

Assurer l'avenir de vos proches

■ Fructi-famille

nous consulter pour un devis personnalisé

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolu ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

■ Fructi-budget

- | | | |
|---|--------|---------|
| ■ Option rente de 3 000 € pendant 12 mois | par an | 47,16 € |
| ■ Option rente de 1 500 € pendant 24 mois | par an | 47,16 € |
| ■ Option rente de 3 000 € pendant 24 mois | par an | 88,20 € |

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

ille et vos biens

Location de coffres

Prix annuel défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie (maximum 50 000 €).

- Coffre à partir de : 80,72 €

Successions

- Frais de successions
 - Pourcentage du montant des avoirs 1,02 %
 - Minimum 112,20 €
 - Maximum 765,00 €
- Frais réduits en cas de maintien des avoirs à la Banque Populaire des Alpes
 - Maximum 0,31 %
306,00 €
- Frais d'envoi de fonds au notaire 32,64 €
- Frais règlement facture :
 - Unitaire par facture 8,41 €
- Frais de gestion annuels de succession 55,00 €



Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Vos opérations de change

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction. Aux conditions ci-dessous, peuvent s'ajouter les frais demandés par le correspondant bancaire étranger.

■ Traveller's chèque de voyage	
■ Délivrance :	
■ commission	1,25%
■ minimum facturé	9,23 €
■ Négociation :	
■ commission fixe	9,23 €
■ Commission de change manuel de devise étrangère	6,84 €
Opération réservée aux clients Banque Populaire des Alpes	

Vos opérations par carte bancaire

■ Retrait par carte au Guichet d'autres banques à l'étranger	
■ Forfait par retrait	4,90 €
■ Commission (sur montant du retrait)	2,50%
■ Retrait d'espèces au Guichet Automatique de Billets d'une banque située dans un pays hors Espace Economique Européen* (E.E.E.) ou en devises dans un pays de l'E.E.E.	
■ Forfait par retrait	3,30 €
■ Commission (sur montant du retrait)	2,50 %
■ Retrait d'espèces au Guichet Automatique d'une Banque située dans un pays de la Zone Euro**	
■ à partir du 1 ^{er} retrait dans le mois avec la carte Electron, BUDJ	1,00 €
■ à partir du 5 ^{ème} retrait dans le mois avec la carte Visa, Mastercard, Cirrus	1,00 €
■ avec la carte Visa Premier ou la carte Visa Infinite	Gratuit
■ Paiement réalisé dans un pays situé hors E.E.E. ou en devises dans un pays de l'E.E.E.	
■ Commission (sur montant du paiement)	2,50 %
■ Paiement réalisé en euros dans un pays de l'E.E.E.	Gratuit

Vos paiements vers l'étranger

■ Emis en Euros à destination des pays de l'Espace Economique Européen Virement européen*** et Eurovirement SEPA***	
■ Supports papier avec les codes IBAN et BIC dûment renseignés	3,40 €
■ Frais sur virement permanent périodique avec les codes IBAN et BIC dûment renseignés	1,25 €
■ En cas d'absence ou d'anomalie du code IBAN ou BIC	
■ Paiement <= à 500 €	6,63 €
■ Paiement > à 500 € et <= à 12500 €	14,28 €
■ Paiement > à 12500 €	28,66 €
■ Autres opérations émises à destination de l'étranger (Pays de l'Espace Economique Européen en devises ou hors Espace Economique Européen en Euros ou en devises)	
■ Virement, chèque émis :	
■ Contre-valeur devises <= 500 €	6,63 €
■ Contre-valeur devises > à 500 € et <= 12 500 €	14,28 €
■ Contre-valeur devises > à 12 500 €	28,66 €

+ commission de change sur devise étrangère(1)

Vos règlements en provenance de l'étranger

■ Reçus en Euros des pays de l'Espace Economique Européen Virement européen** et Eurovirement SEPA***	
■ Virement reçu	Gratuit
■ En cas d'absence ou d'anomalie du code IBAN ou BIC :	
■ Montant <= à 500 €	6,63 €
■ Montant > à 500 €	14,28 €
■ Reçus en Devises ou Euros des pays hors Espace Economique Européen	
■ Virement reçu	
■ Contre-valeur devises <= à 500 €	6,63 €
■ Contre-valeur devises > à 500 €	14,28 €
+ commission de change sur devise étrangère(1)	
■ Chèques reçus en € ou devises tirés sur banque étrangère	
■ Contre-valeur devises <= à 500 €	6,63 €
■ Contre-valeur devises > à 500 €	14,28 €
+ commission de change sur devise étrangère(1)	
+ commission de banque pays si crédit dès réception	frais réels
■ Rejet de chèque	30,00 €

Autres prestations

■ Frais d'intervention	22,85 €
■ Couverture du risque de change	nous consulter
■ Placements	nous consulter
■ Autres opérations (ouverture de compte chez une banque étrangère, financements en franc suisse, ...)	nous consulter

(1) Commission de change sur toutes opérations de change euros ou devises étrangères et frais sur opérations hors Bourse	0,05 %
■ Minimum	10,51 €
■ Maximum	137,70 €

* Pays de l'Espace Economique Européen = Pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande et Liechtenstein.

** Zone Euro = Zone monétaire qui regroupe les pays de l'Union Européenne qui ont adopté l'Euro comme monnaie unique.

*** Virement européen au sens de la Directive Européenne : en Euro, en mode de frais partagés (« share ») vers un pays de l'Espace Economique Européen (Pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande et Liechtenstein) comportant le BIC et l'IBAN corrects. Le code IBAN (International Bank Account Number) est l'identifiant international d'un compte bancaire et le code BIC (Bank Identifier Code) est l'identifiant ISO des établissements financiers.

**** Nos engagements bancaires dans le cadre du SEPA. Le SEPA (Single Euro Payments Area), émane d'une volonté de la Communauté Européenne de créer un espace harmonisé des paiements permettant aux consommateurs d'effectuer des règlements selon des conditions techniques, juridiques et tarifaires identiques. Seuls les cartes et les virements (eurovirements SEPA) sont concernés par cette harmonisation au 1er janvier 2008, sous réserve pour le virement d'être libellé en euros, de reprendre le BIC et l'IBAN dans les coordonnées bancaires et d'être formaté selon le cadre SEPA. La zone géographique couverte par le SEPA comprend les 27 pays de la Zone Euro + Islande + Liechtenstein + Norvège + Suisse, soit un total de 31 pays.



Vos tarifs d'un seul coup d'œil

Par souci de transparence et à titre d'exemple, nous avons déterminé trois types d'utilisation de nos services afin que vous puissiez mesurer plus aisément la valeur des prestations que vous rend votre banque, selon, que vous vous situez dans l'un ou l'autre de ces cas (jeune actif, client moyennement utilisateur ou client fortement utilisateur).

JEUNES ACTIFS (25-28 ans)

Cotisations annuelles

Type d'opération / produit	Tarifs 2009	Avec Convention Jeunes actifs
I compte dépôt + I chéquier	0,00 €	0,00 €
I carte Bancaire internationale	40,00 €	inclus
I virement ponctuel interne	0,00 €	0,00 €
8 retraits GAB dont 5 hors réseau B.P./mois	12,00 €	12,00 €
I chèque de Banque ⁽¹⁾ tous les 5 ans	2,40 €	2,40 €
I opposition sur chéquier ⁽²⁾ tous les 5 ans	4,80 €	remboursé ⁽⁵⁾
I opposition sur carte ⁽³⁾ tous les 5 ans	4,80 €	remboursé ⁽⁵⁾
Tarif Annuel 1	64,00 €	14,40 €
Convention ÉQUIPAGE JEUNES ACTIFS		48,12 €
Sécuriplus	27,00 €	inclus
Cyberplus Particuliers ⁽⁴⁾	30,00 €	inclus
BP Info Juridique	1,20 €	inclus
Total Annuel 2	122,20 €	62,52 €

(1) Prix unitaire 12,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2009)

(2) Prix unitaire 24,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2009)

(3) Prix unitaire 24,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2009)

(4) Hors coût d'accès à Internet

(5) Remboursement sous conditions des frais d'opposition pris en charge par le contrat SECURIPLUS

CLIENT MOYENNEMENT UTILISATEUR

Cotisations annuelles

Type d'opération / produit	Tarifs 2009	Avec convention Equipage Classique
1 compte dépôt + 1 chéquier	0,00 €	0,00 €
1 carte Bancaire Internationale	40,00 €	inclus
5 virements ponctuels internes	0,00 €	0,00 €
2 virements externes par an	0,00 € ⁽⁶⁾	inclus ⁽⁶⁾
1 virement permanent externe	0,00 € ⁽⁶⁾	inclus ⁽⁶⁾
10 retraits GAB dont 5 hors réseau B.P./mois	12,00 €	12,00 €
1 chèque de Banque ⁽¹⁾ tous les 5 ans	2,40 €	2,40 €
1 opposition sur carte ⁽²⁾ tous les 5 ans	4,80 €	remboursé ⁽⁵⁾
1 opposition sur chéquier ⁽³⁾ tous les 5 ans	4,80 €	remboursé ⁽⁵⁾
Tarif Annuel 1	64,00 €	14,40 €
Convention ÉQUIPAGE CLASSIQUE		90,00 €
Sécuriplus	27,00 €	inclus
Fructi Facilités	12,48 €	inclus
Cyberplus Particuliers ⁽⁴⁾	30,00 €	inclus
BP Info Juridique	1,20 €	inclus
Autorisation de découvert	26,80 €	inclus
Total Annuel 2	161,48 €	104,40 €

(1) Prix unitaire 12,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2009)

(2) Prix unitaire 24,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2009)

(3) Prix unitaire 24,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2009)

(4) Hors coût d'accès à Internet

(5) Remboursement sous conditions des frais d'opposition pris en charge par le contrat SECURIPLUS

(6) Gratuité des virements externes mis en place par Cyberplus Particuliers (hors coût d'accès à Internet)



Vos tarifs d'un seul coup d'œil

CLIENT FORTEMENT UTILISATEUR

Cotisations annuelles

Type d'opération / produit	Tarifs 2009	Avec convention Equipage PREMIUM
I compte dépôt + I chéquier	0,00 €	0,00 €
I compte titres d'une valeur de 30 K€ (Droits de garde)	69,00 €	69,00 €
I carte Bancaire Visa Premier	119,00 €	inclus
6 virements ponctuels internes	0,00 €	0,00 €
5 virements externes/an	0,00 € ⁽⁷⁾	inclus ⁽⁷⁾
20 retraits GAB dont 6 hors réseau B.P./mois (2 visa 1er et 4 CBI)	0,00 €	0,00 €
I chèque de Banque ⁽¹⁾ tous les 5 ans	2,40 €	2,40 €
I opposition sur chéquier ⁽²⁾ tous les 5 ans	4,80 €	remboursé ⁽⁶⁾
I opposition sur carte ⁽³⁾ tous les 5 ans	4,80 €	remboursé ⁽⁶⁾
I recherche de document ⁽⁴⁾ tous les 10 ans	1,90 €	1,90 €
Tarif Annuel 1	201,90 €	73,30 €
Convention ÉQUIPAGE PREMIUM		161,04 €
En option : I Carte Bancaire Internationale VISA ou Mastercard	40,00 €	1,00 €
Sécuriplus	27,00 €	inclus
Fructi Facilités	12,48 €	inclus
Cyberplus Particuliers ⁽⁵⁾	30,00 €	inclus
BP Info Juridique	1,20 €	inclus
Autorisation de découvert	26,80 €	inclus
Total Annuel 2	339,38 €	235,34 €

(1) Prix unitaire 12,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2009)

(2) Prix unitaire 24,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2009)

(3) Prix unitaire 24,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 5 ans (base tarifs 2009)

(4) Prix unitaire 19,00 € ramené à l'utilisation moyenne sur 10 ans (base tarifs 2009)

(5) Hors coût d'accès à Internet

(6) Remboursement sous conditions des frais d'opposition pris en charge par le contrat SECURIPLUS

(7) Gratuité des virements externes mis en place par Cyberplus Particuliers (hors coût d'accès à Internet)

Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

2. Vous pouvez également contacter le Service Clientèle à l'adresse suivante :

BANQUE POPULAIRE DES ALPES

Service Clientèle

30 Avenue Charles de Gaulle

74 808 La Roche/Foron Cedex

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

Banque Populaire des Alpes

2 Avenue du Grésivaudan

38 700 Corenc

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.



Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

Pour contacter un conseiller

Par téléphone avec le Centre d'informations **Alodis**
au 0 820 870 870 (0,12 € TTC/minute)



Un accès direct à vos comptes où que vous soyez et 24h/24 :

Par Internet, avec **Cyberplus Particuliers**
www.alpes.banquepopulaire.fr

Par SMS+ **6 11 10**
(coût du SMS : 0,35 € TTC par envoi + prix d'un SMS)

Par téléphone, avec le serveur vocal **Alodis Plus**
au 0 892 890 038 (0,34 € TTC/minute)

Banque Populaire des Alpes, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par l'article L. 512.2 du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit - Siren 605 520 071 RCS GRENOBLE - Activité annexe Société de Courtage d'Assurance, inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 006 015 - Siège social : 2 avenue du Grésivaudan 38 700 CORENC.

Les présents tarifs peuvent être modifiés en cours d'année, après information préalable trois mois avant leur mise en application. Les conditions ne figurant pas sur ce document peuvent être consultées dans nos agences. Le client est informé que pour satisfaire au respect de la norme qualitative ISO 9001 version 2000, toute conversation auprès du Centre d'information ALODIS peut faire l'objet d'une écoute non enregistrée par le superviseur du téléconseiller.

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention d'ouverture de compte, vous pouvez en obtenir une, gratuitement, sur simple demande ou l'éditer en ligne sur notre site internet www.alpes.banquepopulaire.fr (Chemin : Tarifs des produits et services bancaires / Clients Particuliers / modèle de convention de compte de dépôt).

Cette convention de compte devra être complétée et signée par vos soins, ainsi que par le co-titulaire le cas échéant, et retournée à votre agence.